

# Ma ville notre Planète !

CHAQUE GESTE COMPTE QUAND ON EST  
UN MILLION DE BRUXELLOIS

Mensuel - Février 2008 - n°33

## Spécial Energie



### 🕒 Défi Energie

De petits gestes  
pour de gros gains

### 🌿 Nature

Changement climatique  
et biodiversité

### 🕒 Notre planète

Nouveau plan  
Climat 2020

### 🕒 Primes Energie 2008

Jusqu'à 50%  
de remboursé

ABONNEZ-VOUS  
GRATUITEMENT  
Voir page 8



BRUXELLES  
ENVIRONNEMENT  
- IBGE -



# Sommaire

- 🕒 **Primes Energie 2008** 3, 9 et 10
- 🕒 **Défi Energie** 4 et 5
- 🌿 **Changement climatique et biodiversité à Bruxelles** 6
- 🕒 **Consommation d'énergie et émissions de gaz à effet de serre** 7
- 👶 **Le coin des enfants** 7
- 🔌 **Optez pour l'électricité verte** 8
- 🕒 **Agenda** 8

## Edito

**Le climat de notre planète ne cesse de se dérégler!**

La température moyenne sur terre pourrait augmenter de plusieurs degrés d'ici 2100, un phénomène sans précédent, avec des conséquences irréversibles. A Bruxelles, la révolution est déjà en marche.

De nombreuses mesures ont déjà été prises dans le secteur du bâtiment, qui représente plus des 2/3 de nos émissions. La Région bruxelloise prône ainsi les énergies renouvelables et l'utilisation rationnelle de l'énergie, par exemple au travers des primes énergie.

Par ailleurs, le gouvernement a lancé une dynamique visant à mettre très rapidement en place un Plan Climat Intégré ambitieux axé sur l'horizon 2020.

Evelyne Huytbroeck  
Ministre bruxelloise de  
l'Environnement et de l'Energie

## www.bruxellesenvironnement.be

A portée de clic depuis le 1<sup>er</sup> décembre, le nouveau site internet de Bruxelles Environnement bénéficie d'un nouveau look et d'une ergonomie encore plus conviviale.

Structuré pour vous permettre de trouver l'info qui vous intéresse en un tour de clic, le site propose une info très actuelle ainsi que de nombreuses fiches techniques et informatives.



**A découvrir sans tarder:** [www.bruxellesenvironnement.be](http://www.bruxellesenvironnement.be)

## Performance énergétique et climat intérieur des bâtiments (PEB)

Juillet 2008, une nouvelle réglementation imposera à toute personne qui construit ou rénove de respecter des exigences de performance énergétique pour obtenir des bâtiments peu consommateurs d'énergie, sains et confortables.



Pour les bâtiments neufs les exigences prendront en compte différents facteurs tels que la conception et l'orientation du bâtiment, l'isolation thermique, le climat intérieur, la ventilation, les caractéristiques techniques des installations, l'auto-production d'énergie... Pour les rénovations elles concernent principalement l'isolation thermique et les dispositifs de ventilation et dans certains cas les installations techniques.

**Info:** [www.bruxellesenvironnement.be](http://www.bruxellesenvironnement.be)



## MA VILLE NOTRE PLANÈTE... TOUT NOUVEAU, TOUT BEAU!

Nouveau look, nouveau ton et nouvelle périodicité... le magazine Ma Ville Notre Planète fait peau neuve pour coller d'encore plus près à votre actualité.

**Pour l'obtenir gratuitement tous les mois, abonnez-vous en page 8**

### Ma Ville Notre Planète

Publication mensuelle sauf janvier, juillet et août  
Bruxelles Environnement-IBGE - Gulledele 100 - 1200 Bruxelles  
Tél. 02 775 75 75 - [info@bruxellesenvironnement.be](mailto:info@bruxellesenvironnement.be)  
[www.bruxellesenvironnement.be](http://www.bruxellesenvironnement.be)

**EDITEURS RESPONSABLES:** J.-P. Hannequart et E. Schamp.

**COMITÉ DE RÉDACTION:** Xavier Van Roy, Mathieu Molitor,  
Louis Grippa, Rik De Laet

**RÉDACTION:** Saâd Kettani (K.ractère)

**COPYWRITING:** p.1 K.ractère, p. 5 Bruxelles-Environnement

**PRODUCTION:** [www.4sales.be](http://www.4sales.be)

© IBGE-BIM - Imprimé avec encre végétale sur papier recyclé

Primes Energie 2008

# GAGNEZ JUSQU'À 750 € sur votre facture d'énergie



Les économies d'énergie. Un calcul simple à faire.

L'an dernier, les Bruxellois ont bénéficié de plus de 10.000 primes pour économiser l'énergie. Pour 2008, la Région de Bruxelles Capitale renouvelle l'expérience en élargissant encore son offre. Fameux coups de pouce pour votre porte-monnaie, ces primes allouées pour vos investissements pro-énergétiques le sont également pour l'économie locale et l'environnement.

Avec la multiplication par trois du cours moyen du pétrole depuis 2002, notre pouvoir d'achat a incontestablement pris du plomb dans l'aile. Et pour cause: quand on considère la part de la facture énergétique (jusqu'à 8%) dans le budget moyen d'un ménage bruxellois, on prend pleine conscience de l'ampleur de ces dépenses.

L'augmentation de votre facture énergétique est-elle une fatalité? Loin de là. Car si vous ne pouvez agir sur les prix de l'électricité, du gaz ou du mazout, vous pouvez par contre diminuer votre consommation d'énergie. Comment? En investissant autrement dans la rénovation et la construction de votre logement ou de votre bureau: orientation des bâtiments, isolation thermique efficace, recours à l'énergie solaire et à l'éclairage naturel... les bonnes pratiques ne manquent pas!

Et même si vous ne comptez pas vous lancer dans de gros travaux, de petits aménagements peu coûteux et un bon suivi de votre installation de chauffage vous permettent déjà de consommer moins d'énergie.

Pour vous aider à financer le surcoût initial de ces investissements, la Région de Bruxelles

Capitale vous propose une batterie de primes taillées à votre mesure: isolation de la toiture et des murs, vitrage super-isolant, habitation passive, chaudière à condensation, congélateurs A++... La liste est encore longue, sans oublier les chauffe-eau et panneaux solaires. Destinées tant aux particuliers, qu'aux logements collectifs et au secteur tertiaire et industriel, ces primes (cumulables dans certains cas) sont disponibles dès l'acceptation de votre dossier.

Info: pages 9 et 10

## Un PLUS pour l'économie locale et l'environnement

Lorsque vous investissez dans des travaux qui améliorent la performance énergétique de votre bâtiment, la somme habituellement consacrée à votre facture énergétique est transférée dans de l'activité économique et de l'emploi local. En 2007, l'impact sur l'économie locale des primes énergie a été évalué à 500 emplois créés.

Si tous les ménages bruxellois effectuaient les investissements couverts par les primes, la réduction d'émission de CO<sub>2</sub> représenterait plus de deux fois l'effort que la Région de Bruxelles-Capitale doit consentir pour respecter son objectif de Kyoto entre 2008 et 2012 (670 kg de CO<sub>2</sub> en moins par an et par habitant).

## MIEUX qu'un livret d'épargne!

Tous les financiers vous le diront: investir dans les économies d'énergie est pour vous plus rentable que de laisser dormir vos économies sur un livret d'épargne.

Vous pouvez en effet réduire jusqu'à 50% votre facture énergétique, soit de 500 à 750 € par an!



## BON À SAVOIR

**Toiture non isolée** = jusqu'à 25% de pertes d'énergie.

**Double vitrage à haut rendement** = isolation 2 fois supérieure à du double vitrage traditionnel, 5 fois supérieure au simple vitrage.

**Chaudière bien entretenue** = 3 à 5% de combustible économisé, garantie de sécurité.

**Thermostat programmable** = 15 à 25% d'économie sur les consommations de chauffage.

**Chaudière haut rendement ou à condensation** = réduction importante de la consommation d'énergie, moins de pollution.

**Capteurs solaires sur le toit de votre habitation** = plus de 50% de l'eau chaude du ménage.

**10 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques sur votre toit** = jusqu'à 40% de vos besoins en électricité, sans perte de confort.



Défi Energie 2008: c'est reparti!

## De **PETITS GESTES** pour de **GROS GAINS**

En 2007, les participants au Défi Energie ont **réduit de 20%** leur facture énergétique. Qui dit mieux pour 2008?



Pour réduire votre facture énergétique, privilégiez les lampes à basse consommation.

Vous êtes décidé à réduire votre facture d'énergie et agir pour la sauvegarde de notre planète? Participez au nouveau Défi Energie lancé par la Région de Bruxelles-Capitale et adaptez pendant six mois vos comportements quotidiens pour économiser l'énergie.

Le principe? Il suffit de vous inscrire (voir encadré) et de vous engager à appliquer des gestes simples au quotidien: éteindre systématiquement les lumières lors-

que vous quittez une pièce, diminuer votre chauffage d'un petit degré, adopter une conduite souple en voiture, bref, rien de bien sorcier. Pour cette troisième édition, les organisateurs ont encore simplifié la formule: en vous inscrivant, vous sélectionnez les gestes que vous aurez choisis. Vous aurez ensuite le choix d'encoder vos données de consommation pour calculer vos économies. Et en prime cette année: le mini-calculateur en ligne qui vous permettra d'évaluer vos émissions de CO<sub>2</sub>.



**COMMENT S'INSCRIRE?** Pour vous inscrire au Défi Energie 2008, cliquez sur [www.defi-energie.be](http://www.defi-energie.be).

Numéro gratuit pour toute info sur le Défi: **0800 85 301**

## **PHILIPPE GRATON** relève le gant!

Né à Uccle au début des années soixante, Philippe Graton (le fils de Jean) est l'actuel scénariste de la série BD Michel Vaillant. Ancien reporter-photographe et directeur des Studios Graton, il porte un regard lucide sur les préoccupations actuelles de développement durable. Interview.



**Que pensez-vous de l'opération Défi Energie proposée par Bruxelles Environnement?** Je suis pour le "Think global, act local", trop souvent perçu comme un concept. Là, on passe à la pratique. Des gestes plutôt que des mots. Génial et urgent.

**De votre côté, quels sont les gestes du Défi Energie que vous appliquez au quotidien?**

**1- Les déplacements.** Avant chaque déplacement, je m'interroge: quel est le moyen le plus malin pour ce déplacement-là? La réponse est souvent surprenante: la marche, le vélo, la moto, le train! On peut aussi très souvent n'utiliser qu'une voiture au lieu de plusieurs.

## Eco Conseil

**15 GESTES** pour consommer mieux!**1- MAINTENEZ UNE TEMPÉRATURE MAXIMALE DE 19 À 20°C**

Diminuer la température d'un degré dans votre logement ou votre lieu de travail équivaut à une réduction de votre facture de 6 à 7%.

**2- BAISSÉZ LA TEMPÉRATURE LA NUIT ET EN CAS D'ABSENCE**

La nuit ou lorsque vous êtes absent, une température ambiante de 16°C dans votre logement suffit amplement (12°C en cas d'absence prolongée).

**3- FERMEZ LES RIDEAUX, STORES ET VOILETS PENDANT LA NUIT**

En fermant les rideaux par temps froid, vous réduisez les pertes de chaleur par les fenêtres de 30 à 50%.

**4- FAITES ENTREtenir VOTRE CHAUDIÈRE**

Pour économiser de 3 à 5% de combustible et garantir votre sécurité, faites entretenir votre chaudière régulièrement.

**5- PRÉFÉREZ UNE DOUCHE RAPIDE**

Prenez une douche rapide plutôt qu'un bain: vous utiliserez seulement 40 l d'eau contre 100 à 130 l pour un bain!

**6- ECONOMISEZ L'EAU**

Faites réparer les fuites d'eau, évitez de laisser couler l'eau pendant le rasage, le brossage des dents ou la vaisselle, réduisez le volume d'eau de la chasse de votre toilette...

**7- COUVREZ LES CASSEROLES**

Placez des couvercles sur vos casseroles: vos aliments cuisent plus vite et vous économisez 50% d'énergie.

**8- DÉGIVREZ RÉGULIÈREMENT VOTRE CONGÉLATEUR**

Deux petits millimètres de givre augmentent de 10% sa consommation énergétique!

**9- LAVEZ À BASSE TEMPÉRATURE**

Programmez votre lave-linge sur 40°C, vous économisez 70% d'énergie par rapport à un lavage à 90°C.

**10- LIMITEZ L'UTILISATION DU SÉCHOIR**

Le séchoir consomme 2 à 3 fois plus d'énergie que votre lave-linge. Le plus souvent possible, faites sécher votre lessive à l'extérieur ou dans un local ventilé.

**11- ÉVITEZ LE MODE VEILLE ET ÉTEI-GNEZ COMPLÈTEMENT VOS APPAREILS**

Les appareils qui restent branchés en mode « veille » (ou « stand by ») consomment de l'électricité quand ils ne sont pas utilisés.

**12- EQUIPEZ-VOUS DE LAMPES À BASSE CONSOMMATION**

Une ampoule économique (basse consommation) éclaire 4 fois plus et dure jusqu'à 15 fois plus longtemps qu'une ampoule classique. L'achat, plus onéreux, est vite amorti.

**13- LAISSEZ VOTRE VOITURE AU GARAGE POUR LES PETITS TRAJETS**

Pour les petits trajets, préférez le vélo ou la marche à pied: économie de 100% et gain pour la santé!

**14- ADOPTEZ LA CONDUITE SOUPLE**

La conduite souple ou « eco-drive » permet une économie de 20 à 40% de carburant.

**15- ENTRETENEZ VOTRE VOITURE RÉGULIÈREMENT**

Une voiture mal entretenue peut consommer jusqu'à 50% de carburant en plus!

**ILS L'ONT FAIT**

**“Moqueurs, mes collègues se sont finalement laissés convaincre”**

« Au lieu de payer 350 euros de sur-plus comme chaque année sur notre facture énergétique, nous avons reçu une note de crédit de 150 euros. Grâce à vos conseils, nous avons ainsi gagné près de 500 euros en adaptant simplement notre manière de consommer. Si les économies d'énergie sont bénéfiques pour notre environnement, c'est surtout l'argument financier qui a fait réfléchir mes collègues. Alors qu'ils se moquaient gentiment de moi pendant le défi, ils ont finalement pris note des petits trucs pour économiser sur leur prochaine facture ! »

**EN SAVOIR PLUS?**

Demandez **la brochure gratuite** « 100 conseils pour économiser l'énergie » au **02 775 75 75** ou visitez notre site internet: **[www.bruxellesenvironnement.be](http://www.bruxellesenvironnement.be)**

**Philippe Graton.**

Scénariste de Michel Vaillant.

**2- Les appareils en veille.** Chez moi, lorsqu'on ne s'en sert pas, je retire les prises de tous les chargeurs de téléphones, radios éteintes, télé, magnétophone, lecteur DVD, ordinateurs. Au début les enfants m'ont pris pour un fou, mais commencent à comprendre.

**3- L'eau chaude.** Nous sommes quatre à la maison, et chacun prend au moins une douche par jour. De vrais Graton-laveurs! La consigne est ultra-simple: on ferme le robinet pour se savonner! Résultat stupéfiant: 50% d'eau en moins.



## Biodiversité et changements climatiques

# ALERTE aux envahisseurs!

Si l'arrivée des espèces végétales et animales venues du chaud ne tient pas encore du raz-de-marée, leur progression est une réalité que Bruxelles Environnement suit avec beaucoup d'attention.



Perruche à collier

Une plante est une plante, me direz-vous. Qu'importe dès lors sa provenance. Justement pas : les espèces végétales invasives entrent en concurrence directe avec nos espèces indigènes qui vont progressivement perdre du terrain. Et pour peu que ces nouvelles venues soient plus « vigoureuses », ce sont des dizaines d'espèces locales qui risquent de disparaître.

La Berce du Caucase (*Heracleum mantegazzianum*), par exemple, est un modèle du genre. Très compétitive, elle forme des populations denses, susceptibles d'étouffer les autres espèces. Une prolifération d'autant plus préoccupante que cette plante qui peut atteindre les 4 mètres sécrète des substances toxiques qui provoquent de graves brûlures.

Autres indésirables notoires bien installées sur nos talus : la renouée du Japon, la balaustine géante et le séneçon sud-africain... Côté faunistique, ces changements climatiques vont également favoriser l'ap-



Séneçon Africain

parition de nouvelles espèces d'insectes (papillons, sauterelles ou criquets...), d'oiseaux et de mammifères. Installés en région bruxelloise depuis des années, la perruche à collier, l'ouette d'Égypte (ou du Nil), la tortue de Floride et l'écureuil de Corée profitent ainsi à plein des conditions climatiques plus favorables et de la générosité du public qui les nourrit.

Cette présence serait plutôt sympathique si elle n'avait pas de conséquences sur la biodiversité bruxelloise et la raréfaction des espèces indigènes. Affaire à suivre...

**Info :** [www.bruxellesenvironnement.be](http://www.bruxellesenvironnement.be) > Particuliers > Espaces verts, faune et flore > Biodiversité

## COCCINELLES sous haute surveillance

Introduite en Belgique en tant qu'agent de contrôle biologique pour lutter contre les pucerons, la coccinelle asiatique s'est formidablement bien acclimatée à nos latitudes.

A tel point que sa prolifération est étroitement suivie par Bruxelles Environnement.

Coccinelles asiatiques

## RÉSEAU D'INFORMATIONS

Pour développer une gestion de la biodiversité adéquate et obtenir des informations sur le changement climatique, Bruxelles Environnement a mis en place, depuis des années, un **réseau d'Informations** (monitoring) sur la **flore**, la **faune** et les **bioindicateurs** sur tout le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale.

[www.bruxellesenvironnement.be](http://www.bruxellesenvironnement.be) > thèmes > **Espaces Verts, faune et flore** > Biodiversité



Une forêt cathédrale à conserver

## HÊTRE ou ne pas hêtre en Forêt de Soignes...

Considérée comme l'une des plus belles hêtraies d'Europe, la Forêt de Soignes (10 % du territoire bruxellois) subit déjà les effets du changement climatique.

L'augmentation de la température, des tempêtes, des vents, des précipitations en hiver et de la sécheresse en période de végétation provoque en effet l'affaiblissement du hêtre et du chêne pédonculé, les deux espèces les plus représentatives de ce massif forestier. Victimes des attaques phytosanitaires (parasites), ces essences deviennent ainsi de plus en plus difficiles à exploiter. Face à ce constat, le départe-

ment forêt de Bruxelles Environnement a renforcé son système de surveillance des maladies phytosanitaires et revu sa stratégie concernant les nouvelles plantations. Plus d'infos sur le plan de gestion de la Forêt de Soignes ?

**Info :** [www.bruxellesenvironnement.be](http://www.bruxellesenvironnement.be) > Particuliers > Espaces verts, faune et flore > Comment est gérée la Forêt de Soignes ?



## Gaz à effet de serre

# Bruxelles s'engage pour un nouveau PLAN CLIMAT 2020

La moitié de la population mondiale est urbaine. Les villes n'occupent que 1% de la surface du globe, mais sont à l'origine de ¼ des émissions planétaires de gaz à effet de serre et de la consommation énergétique. Elles ont donc un rôle central à jouer dans la recherche d'une solution. Et Bruxelles veut être en pointe de ce défi.

L'Union européenne a décidé en mars dernier de réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 20% à 30% d'ici à 2020 par rapport à leur niveau de 1990. Bruxelles, capitale européenne, se doit donc d'incarner cette ambition.



Dans la foulée de la conférence de Bali, Bruxelles s'engage à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 20 à 30% d'ici 2020.

### UN CONSTAT PRÉOCCUPANT

Les émissions mondiales de gaz à effet de serre continuent de croître. Pour limiter la hausse de température à +2°C par rapport au XIX<sup>e</sup> siècle, les émissions mondiales de CO<sub>2</sub> doivent commencer à décroître au plus tard en 2015. En ce qui concerne les émissions des pays industrialisés, elles doivent être réduites de l'ordre de 25 à 40% en 2020 par rapport à 1990.

Le gouvernement bruxellois avait déjà pris, dès 2004, une série de mesures très concrètes pour réduire la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre. Aujourd'hui, et dans la foulée de la Conférence de Bali\*, Bruxelles passe à la vitesse supérieure en mettant sur les rails un processus devant conduire à un nouveau Plan Climat pour l'horizon 2020.

Le grand changement de méthode par rapport aux plans et mesures prises précédemment, c'est qu'il sera fait appel à toutes les forces vives de la Région pour

contribuer à fixer et atteindre des objectifs ambitieux de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Début 2008 une large consultation de ces forces vives réunira les différents ministres régionaux et les représentants de la société civile: syndicats, patronat, associations environnementales. Après diverses autres étapes de réflexion, de propositions et de discussions, l'ensemble du processus devrait se terminer par l'adoption du plan dans l'année.

\*Conférence des Parties à la Convention Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques à laquelle a participé notre ministre de l'Environnement Evelyne Huytbroeck.

### Le Coin des Enfants

## LES ÉNERGIES DE DEMAIN

On le sait, les énergies fossiles (pétrole et gaz) ne sont pas inépuisables. Pour assurer notre avenir énergétique, nous devons donc compter sur d'autres sources d'énergie. **En connais-tu quelques-unes ?** Pour le savoir, relie les 7 sources d'énergie à leurs applications. Retourne la page pour découvrir la solution.

**Solutions :** 1e - 2c - 3f - 4b - 5g - 6a - 7d

### Le Coin des Enseignants



### Servez-vous...

Formations sur mesure, thématiques ou volontaires, outils ludiques et pédagogiques, animations en classe et soutien personnalisé, ... Bruxelles Environnement possède une batterie de services et les met à votre disposition. N'hésitez pas à en faire bon usage.

**Info :** Secrétariat développement durable: 02 775 75 92 ou sur [www.bruxellesenvironnement.be](http://www.bruxellesenvironnement.be) > écoles



# CHOISISSEZ l'électricité verte

La plupart de l'électricité vendue en Belgique provient de centrales nucléaires et de centrales au charbon. Les unes produisent des déchets hautement toxiques, les autres rejettent énormément de gaz à effet de serre.

Allumer une lampe n'est donc pas un acte anodin. Mais il existe une solution. Depuis 2007, vous pouvez opter pour une électricité verte, c'est-à-dire une électricité produite à partir d'énergie solaire, éolienne, etc.

En plus, cette électricité n'est pas forcément plus chère. Brugel, la commission régionale de régulation pour l'énergie, vous aidera à trouver les différents fournisseurs et à comparer leurs tarifs. Désormais, on peut donc s'éclairer de façon éclairée!

**Info:** Brugel, [www.brugel.be](http://www.brugel.be), 0800 97 198



Des éoliennes pour une énergie plus verte.

## Abonnez-vous!

GRATUIT

Pour obtenir gratuitement votre magazine **Ma Ville Notre Planète** tous les mois (9 numéros par an): abonnez-vous sur [www.bruxellesenvironnement.be](http://www.bruxellesenvironnement.be) > particuliers ou complétez le bulletin d'abonnement ci-dessous et renvoyez-le à Bruxelles Environnement, Secrétariat Information, Gulledele 100, 1200 Bruxelles.

Monsieur  Madame

Nom: \_\_\_\_\_

Prénom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

N° \_\_\_\_\_ Boîte: \_\_\_\_\_ Code Postal: \_\_\_\_\_

Ville: \_\_\_\_\_

Téléphone: \_\_\_\_\_

E-mail: \_\_\_\_\_

Souhaite recevoir le magazine MVNP en version  électronique  papier

Confidentialité : ces informations servent uniquement à stocker vos données. Elles ne seront en aucun cas communiquées par Bruxelles Environnement – IBGE à des tiers ni utilisées à d'autres fins.

Conformément à la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel, vous avez le droit de consulter et, si nécessaire, de faire rectifier les données en question.

## Agenda

### 28 FÉVRIER AU 9 MARS: BATIBOUW

Venez nous rendre visite sur le stand de la Région Bruxelloise. Des représentants de Bruxelles Environnement se feront un plaisir de répondre à vos questions. A Brussels Expo, au Heysel

**Infos:** [www.batibouw.be](http://www.batibouw.be)

### 8 MARS: Les nichoirs au jardin: pour oiseaux et insectes.

Construction de nichoirs en kit pour mésanges et pour insectes, découverte des oiseaux, insectes et petites bêtes au jardin, vente de nichoirs, monde des abeilles, etc. A la Ferme 'Nos Pilifs', Trassersweg, 347 à 1120 Neder-Over-Heembeek

**Infos:** 02 245 55 00 (Natagora).

### 11 AU 18 MARS: Parckdesign: votes du public

Bruxelles Environnement lance le troisième concours Parckdesign. Le but est de choisir le meilleur projet de nouveau mobilier de parc réalisé par un designer. Du 11 au 18 mars, vous pouvez voter pour la réalisation qui vous plaît le plus: [www.parckdesign.be](http://www.parckdesign.be)

### 15 MARS: Journée internationale des consommateurs

L'occasion de promouvoir les droits fondamentaux de tous les consommateurs: sécurité, information, choix, éducation, environnement sain...

**Infos:** [www.observ.be](http://www.observ.be)

### 16 MARS: Maisons vertes

Les Bruxellois vous ouvrent les portes de leur maison pour vous montrer comment épargner de l'énergie et construire de façon écologique. Une occasion d'échanger questions et expériences.

**Réservez dès à présent votre brochure au**  
02 775 75 75

### 18 MAI: Tous au jardin

Une journée durant, des familles bruxelloises vous ouvrent leur jardin et vous expliquent comment ils ont contribué à préserver un environnement de qualité en ville.

**Réservez dès à présent votre brochure au**  
02 775 75 75

### 22 MAI: Journée internationale de la biodiversité

Une journée pour mettre en avant la diversité de notre planète.

**Infos:** [www.bruxellesenvironnement.be](http://www.bruxellesenvironnement.be)

### 1<sup>er</sup> JUIN: La Fête de l'Environnement

Bruxelles Environnement organise sa Fête de l'Environnement au Parc du Cinquantaire. Stands d'info, animations en tous genres, gastronomie et concert au programme.

**Infos:** 02 775 75 75  
ou [www.bruxellesenvironnement.be](http://www.bruxellesenvironnement.be)



## PRIMES ÉNERGIE 2008

# Jusqu'à **50% DE REMBOURSÉ**, ça donne envie d'isoler

Pour répondre au nouveau défi énergétique, des solutions existent : mieux isoler nos logements, adopter des nouveaux systèmes de chauffage, capter l'énergie solaire... Avec les primes de la Région de Bruxelles-Capitale, ces investissements deviennent financièrement très intéressants. Dans la plupart des cas, la Région vous rembourse jusque la moitié de vos dépenses.

### Isolation

Une bonne isolation peut diminuer jusqu'à 30% votre facture de chauffage. Résultat : si vous isolez votre toit en profitant de la prime, vous pouvez récupérer votre investissement en un an !



Objet	Montant de la prime	Prime maximum
Isolation du toit	20 €/m <sup>2</sup>	50% de la facture
Isolation du toit avec toiture verte	7,5 € à 15 €/m <sup>2</sup>	50% de la facture
Isolation des murs extérieurs	25 €/m <sup>2</sup>	50% de la facture
Isolation du sol	25 €/m <sup>2</sup>	50% de la facture
Vitrage super-isolant	25 €/m <sup>2</sup>	50% de la facture
Ventilation mécanique avec récupération de chaleur	50% de la facture	3 000 €
Habitation passive/ basse énergie	100 €/m <sup>2</sup> jusque 150 m <sup>2</sup> et 50 € au-delà	
Protection solaire extérieure	30 €/m <sup>2</sup>	50% de la facture

### Chauffage performant

Réduisez vos dépenses de chauffage de 30 à 40% en investissant dans une bonne isolation et une installation de chauffage qui consomme peu.



Objet	Montant de la prime	Prime maximum
Chaudière à condensation (HR TOP)	50% de la facture	400 €
Chauffe-eau instantané au gaz	50% de la facture	200 €
Régulation thermique Vanne thermostatique Thermostat d'ambiance Sonde extérieure	8 €/vanne 150 € 150 €	50% de la facture
Pompe à chaleur pour eau sanitaire / pour chauffage locaux	50% de la facture	2 500 €/5 000 €

### Solaire

Les chauffe-eau solaires et panneaux photovoltaïques peuvent couvrir jusqu'à 50% de vos besoins énergétiques en eau chaude ou en électricité. Cette énergie renouvelable est gratuite.

Objet	Montant de la prime	Prime maximum
Chauffe-eau solaire pour la production d'eau chaude sanitaire / pour installation d'appoint du chauffage central	50% de la facture	3 000 €/6 000 €
Système photovoltaïque de production d'électricité	3 €/Watt-crête	50% de la facture

### Electroménagers performants

Réfrigérateur, congélateur et sèche-linge sont responsables d'un tiers de votre consommation d'électricité. Vous pouvez réduire cette consommation de 50% en choisissant les appareils les moins énergivores. La Région soutient ces achats.

Objet	Montant de la prime	Prime maximum
Réfrigérateur (y compris combiné) A++	50% de la facture	150 €
Congélateurs A++	50% de la facture	150 €
Sèche-linge électrique A / au gaz	50% de la facture	150/400 €





Des primes sont maintenant disponibles pour l'installation de chauffe-eau solaires et de panneaux photovoltaïques.

## MAIS AUSSI...

Une réduction fiscale de 40% du montant de la plupart des travaux de rénovation économiseurs d'énergie. En 2007, il s'agissait de maximum 2600€ et même de 3380€ pour des panneaux solaires. Infos techniques: [www.economie.fgov.be](http://www.economie.fgov.be) ou 0800 12 033.

**Infos fiscales:** [www.fiscus.fgov.be](http://www.fiscus.fgov.be) ou 02 572 57 57.

De nombreuses communes octroient également des primes cumulables à celles de la Région. Informez-vous auprès de votre administration communale.

## Des procédures simples et rapides

### Qui peut demander les primes ?

Tout particulier (personne physique) qui dispose d'un droit réel sur un logement situé en Région de Bruxelles-Capitale (propriétaires, usufruitiers, nu-propriétaires), ainsi que les locataires.

### Quand peut-on demander une prime ?

Les demandes de primes peuvent être introduites à l'aide d'une facture datée au plus tôt du 1er janvier 2008 et au plus tard du 31 décembre 2008, et ceci jusqu'à épuisement des budgets disponibles.

### Comment bénéficier des nouvelles primes ?

Téléchargez les explications sur les procédures, les conditions à remplir et les formulaires de la prime sur [www.bruxellesenvironnement.be](http://www.bruxellesenvironnement.be) ou via le Service Info de Bruxelles Environnement-IBGE au 02/775 75 75.

### Quelle est la procédure à suivre ?

- Etape 1 : réaliser son investissement
- Etape 2 : préparer soigneusement sa demande de prime
- Etape 3 : introduire sa demande de prime
- Etape 4 : paiement de la prime, demande de compléments ou refus du dossier.

## Et d'autres primes :

### Pour immeubles à appartements

Des primes spéciales existent pour des immeubles à appartements: les Primes Energie Logements Collectifs. Si vous possédez ou gérez un logement collectif, vous pouvez obtenir des primes cumulatives par habitation. Vous avez en plus droit à quelques primes supplémentaires. Vous pouvez également faire appel à un service d'aide sur mesure :

- Pour les immeubles de moins de 1000m<sup>2</sup> ou avec 2 à 10 logements :  
**Agence Bruxelloise de l'Energie (ABEA),**  
 02 512 86 19, [info@curbain.be](mailto:info@curbain.be)
- Pour les immeubles de plus de 1000m<sup>2</sup> ou avec plus de 10 logements :  
**Facilitateur Energie Logement Collectif:**  
 0800 85 775, [facilitateur.logement.collectif@ibgebim.be](mailto:facilitateur.logement.collectif@ibgebim.be)

### Pour entreprises, institutions et professions libérales

Votre entreprise ou institution veut investir pour économiser de l'énergie ? 17 primes spécifiques sont développés pour vous: les Primes Energie Secteur Tertiaire. L'obtention de ces primes est simple et rapide. De plus, la Région vous offre un service d'aide gratuit pour vous guider dans votre investissement :

**Facilitateur Energie Secteur Tertiaire:** 0800 85 775,  
[facilitateur.tertiaire@ibgebim.be](mailto:facilitateur.tertiaire@ibgebim.be)



